LE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil Départemental de l'Yonne a confié la gestion du service annexe de restauration au Collège Denfert Rochereau.

Le service de restauration est un service public facultatif proposé aux familles. Les repas sont confectionnés sur place.

Il fonctionne en self service et propose chaque jour :

- une entrée

- un plat principal (viande et garnitures)

- un produit laitier (fromage ou yaourt)

- un dessert (pâtisserie ou fruit)

L'équipe de restauration (cinq personnes à temps complet) s'efforce de produire quotidiennement des menus variés, équilibrés et de qualité grâce au groupement de commande (GRAP Nord Bourgogne) et aux divers partenaires locaux.

Le menu propose régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique.

Le service de restauration est ouvert tous les jours (lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi) de fonctionnement du collège du 1er jour de la rentrée au dernier jour de l'année scolaire selon le calendrier officiel.

Les horaires d'ouverture sont : 11h30 - 12h50.

Pour accéder au service de demi-pension l'élève doit être titulaire d'une carte magnétique munie d'une photo d'identité. La carte doit être provisionnée au préalable.

Le tarif du repas est fixé au 1er janvier de l'année civile par la collectivité de rattachement.

Le repas élève est actuellement au tarif de 3.58€.

Le collège s'efforce de répondre au mieux à la qualité nutritionnelle des repas mais il est aussi un lieu privilégié d'éducation au goût et à la culture alimentaire.